**MODELE DE RAPPORT SUR L’ETAT D’AVANCEMENT** accéléré

**Financement Accéléré**

**Décembre 2022**

|  |  |
| --- | --- |
| **GÉNÉRALITÉS** | |
| Pays : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Nom du projet auquel ce financement contribue : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Identifiant du projet (le cas échéant) : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Agent partenaire : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de démarrage du financement[[1]](#endnote-2): | Cliquez pour saisir une date. |
| Montant du financement : | | Cliquez pour entrer le montant. |
| Période considérée dans ce rapport (de : mois, jour, année, à : mois, jour, année) : | Cliquez pour saisir le texte. |
| Date de dépôt du rapport : | Cliquez pour saisir une date. |

|  |
| --- |
| **OBJET ET INSTRUCTIONS** |
| **Objet** |
| Ce rapport annuel sur l’état d’avancement du financement accéléré est axé sur l'apprentissage et vise à:   * Évaluer si le financement permet **d’achever les activités prévues** et **d’atteindre les résultats**, y compris ceux visant à atténuer ou se remettre des répercussions de situations de conflit/de fragilité, et à ajuster le plan d'action si nécessaire. * Évaluer si les **risques dans les situations de conflit ou de fragilité compromettent** la prestation des activités de financement, afin de mieux y faire face. * Suivre les changements liés au **contexte du pays**, afin de déterminer si les objectifs et les caractéristiques de mise en œuvre du financement restent adaptés tout au long du cycle de financement. * Partager **les enseignements** pour améliorer les activités et les priorités de financement accéléré. * Garantir la **responsabilité** et la **transparence** du financement et de ses engagements. |
| **Instructions** |
| Ce modèle doit être complété par l'agent partenaire, après avoir consulté le gouvernement et le groupe local des partenaires de l’éducation. Conformément à la [politique et aux directives applicables aux financements accélérés du Partenariat mondial pour l’éducation (GPE),](https://www.globalpartnership.org/node/document/download?file=document/file/2022-10-GPE-cadre-directeur-financements-acc%C3%A9l%C3%A9r%C3%A9s_0.pdf) l'agent partenaire est tenu de soumettre un rapport de mise en œuvre, en utilisant le modèle standard du GPE, si le financement remplit une ou plusieurs de ces conditions : i) la période de mise en œuvre est supérieure à 18 mois, à compter de la date de début/d’entrée en vigueur du financement (puis, soumettre un rapport sur l’état d’avancement tous les 12 mois, le cas échéant) ; et/ou ii) dans le cadre de toute requête de prorogation, selon la première éventualité.  Dans les rapports d'avancement soumis dans le cadre d'une demande d'extension ou de révision, l'agent partenaire doit rendre compte de la mise en œuvre du financement depuis la date de début jusqu'au moment de la demande. Si un rapport d'avancement annuel a déjà été soumis, la période du nouveau rapport doit commencer à la fin de la période stipulée dans le dernier rapport d'avancement.  Le rapport complet comprend les **éléments** suivants :   * Modèle dûment complété (le présent formulaire, y compris les annexes pertinentes). * Cadre des résultats et données de la part variable. * Résultats concrets et produits du savoir générés grâce à l’appui de ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ou récits d'impact. * Documentation confirmant explicitement la réalisation des objectifs de la part variable au cours de la période considérée.   Ce dossier de rapport peut être complété par tout autre document, annexe ou information jugés utiles par l'agent partenaire et le pays.  Pour les financements cofinancés, il convient de noter que certaines sections de ce modèle concernent l'ensemble du projet cofinancé par le GPE et d'autres bailleurs de fonds, et que d'autres sections concernent la partie du projet financée par le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation du GPE. Le terme « projet » est utilisé dans le premier cas et « financement » dans le second.  Le suivi au niveau national dans des situations de conflit/fragilité doit utiliser des **approches prenant en compte les situations conflictuelles** et **ne causer aucun préjudice**. Il nécessite des mécanismes de rétroaction rapide pour maximiser l'utilité des données pour les bénéficiaires. Le suivi doit être **participatif** à tous les niveaux des acteurs et des secteurs concernés. La collecte de données doit être **pragmatique** et opportuniste - certaines données nécessaires peuvent ne pas être facilement accessibles, tandis que de nouvelles informations peuvent devenir disponibles et utiles pour la mise en œuvre. Veuillez présenter des éléments concrets et des données **ventilées** par différents sous-groupes (**au minimum par sexe**, et par tout autre groupe si possible). Dans la mesure du possible, une **perspective de genre et d'équité** doit être incluse. Les données probantes et les résultats doivent être replacés dans le **contexte national/sous-national** du pays au moment de l'examen, afin de mieux appréhender les informations.  Le texte doit être clair et concis. Les questions doivent être considérées comme un ensemble interdépendant afin de construire le fil conducteur du projet. Certaines questions feront appel à une réflexion et un jugement résultant de la triangulation d'informations multiples et de qualité ainsi qu’à des explications logiques. Les données doivent être **triangulées**, en présentant des informations **multiples et de qualité** équilibrées et provenant de sources et de parties prenantes variées. L'examen doit utiliser des **techniques de comparaison et de contraste** pour expliquer les éléments de preuve divergents. **Veuillez corroborer les affirmations par des données et des éléments concrets**. Il convient d’explorer les aspects des éléments concrets tels que «**comment et combien**», « **pourquoi ou pourquoi pas**»et « **et alors** » pour comprendre leurs causes sous-jacentes, leurs effets et leur importance relative.  L’agent partenaire doit soumettre les rapports par le biais du [**Portail de rapportage en ligne**](https://clientconnectionfifs.worldbank.org/GPE/GrantAgentTool/Pages/GAProgressReport.aspx/). Si l’autorisation d'accès ne lui a pas encore été attribuée, l’agent partenaire doit contacter son interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. Entretemps, les rapports doivent être envoyés par courrier électronique à [**gpe\_grant\_submission@globalpartnership.org**](mailto:gpe_grant_submission@globalpartnership.org), avec copie à l'agence de coordination et au responsable-pays du Secrétariat du GPE. À la suite du dépôt, le Secrétariat du GPE peut contacter les agents partenaires pour solliciter des informations supplémentaires ou demander des précisions. Le rapport sera **rendu public** après avoir été envoyé par l’agent partenaire et examiné par le Secrétariat du GPE. Pour toute question, veuillez-vous adresser à votre interlocuteur principal au Secrétariat du GPE. |

|  |
| --- |
| **LISTE D'ACRONYMES** |
| Veuillez insérer la liste des acronymes utilisés dans ce rapport, le cas échéant.  Cliquez ici pour ajouter des acronymes. |

|  |  |
| --- | --- |
| **1.** **ÉTAT D’AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE** | |
| **1.1** **État d’avancement global du projet au cours de la période considérée** | |
| Sélectionnez une note pour indiquer le **niveau global de l’état d’avancement réalisé** au cours de la période de référence en vue d'atteindre le ou les objectif(s) du projet, en considérant : l’état d’avancement des composantes/objectifs individuels du projet et de la part variable, le niveau d'absorption financière et la performance de gestion (c'est-à-dire la gestion du projet et la gestion financière, la passation de marchés, le suivi et l’évaluation, les exigences en matière de rapports financiers, toute autre exigence de conformité). | **État d’avancement global pour la période considérée :** Sélectionnez une note.[[2]](#endnote-3) |
| Pour expliquer la note ci-dessus, veuillez décrire :   1. Les principales **réalisations** au cours de la période considérée. 2. **Les difficultés** ou les **retards de mise en œuvre** que le projet a connus au cours de la période considérée ; les **raisons** de ces problèmes ; dans quelle mesure ils ont été atténués jusqu'à présent ; et ce qui reste à faire par qui et quand pour y remédier. 3. **Les facteurs** qui ont conduit à une hausse ou une baisse de la note de l’état d’avancement ci-dessus, par rapport à la période considérée précédente (le cas échéant)[[3]](#endnote-4). 4. Si des progrès ont été réalisés pour atténuer les **difficultés ou les retards des périodes considérées précédentes** (le cas échéant). 5. (v.) Comment le Secrétariat pourrait aider à résoudre les défis rencontrés. | |
| Cliquez pour saisir le texte. | |
| Pour les projets ayant une note globale de « moyennement insatisfaisant » ou moins au cours de la période considérée :  Veuillez décrire les **actions prioritaires prévues pour la période suivante** afin de surmonter les obstacles, de s'appuyer sur les réalisations et les partenariats, et de mettre en pratique les enseignements tirés. | |
| Cliquez pour saisir le texte. | |

|  |
| --- |
| **1.2 État d’avancement du projet par composante/objectif** |
| Veuillez fournir en annexe 2 les informations sur **l’état** **d'avancement de la mise en œuvre de chaque composante/objectif du projet** pour la période considérée :   * Évaluation des progrès, par composante/objectif[[4]](#endnote-5). * Brève description des principales activités entreprises et des résultats obtenus, par composante/objectif. |
| **1.3 Pertinence continue** |
| Le cas échéant – Donner un bref aperçu des éléments suivants pour cette période de référence :   1. Tout changement dans **la situation de crise, le contexte humanitaire**, ainsi que tout **changement politique, sécuritaire, économique ou social** qui a eu lieu et qui est susceptible d'affecter la mise en œuvre du projet. 2. Tout **besoin** nouveau ou changeant survenu au cours de la période de référence. 3. Réflexion sur la **pertinence continue** du projet compte tenu de ces changements contextuels ou de ces nouveaux besoins, ce qui est fait pour assurer la pertinence continue et comment le Secrétariat pourrait aider à cet égard. 4. Tous les **points forts** ou **actifs utiles/positifs** que le financement devrait mieux mobiliser pour assurer le succès de la mise en œuvre. |
| Cliquez pour saisir le texte. |
| **1.4 Pratiques de financements qui se démarquent, nouveaux enseignements, récits et produits** |
| Le cas échéant – Indiquer brièvement pour cette période de référence :   1. Toute nouvelle **pratique réussie**, **intervention innovante** ou **nouvel enseignement**, en relation avec la mise en œuvre du financement, en particulier lorsque cela atteint les filles et toutes les populations vulnérables. 2. Tout **récit à propos de financements ayant un impact** sur les bénéficiaires que vous souhaiteriez partager avec l'équipe de communication du Secrétariat du GPE. Ces récits seront présentés sur nos supports et plateformes de communication, en nommant la source. 3. Tous les **résultats tangibles et produits de connaissances** (par exemple, les évaluations, les examens rapides) générés grâce au soutien du financement de cette période de référence. Joindre également toutes les **photos,** **vidéos, affiches de plaidoyer** etc. pertinentes qui peuvent être présentées dans des articles ou des blogs du GPE. |
| Cliquez pour saisir le texte. |
| **1.5 Coordination** |
| Le cas échéant – Dans quelle mesure **la coordination** s'est-elle bien déroulée pendant cette période de référence entre les parties prenantes du financement, le groupe local des partenaires de l'éducation, le cluster éducation, les autres acteurs humanitaires, les autres ministères et les autres secteurs en plus de l'éducation, etc. ? |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **2. RAPPORTS FINANCIERS ET GESTION DU FINANCEMENT** | | |
| **2.1 Rapport financier sur le financement du GPE** | | |
| **Taux d'absorption financière cumulée** Veuillez fournir un taux d'absorption financière cumuléebasé sur les **dépenses cumulées** exprimées en pourcentage du budget approuvé à date ainsi qu’une note. | **Budget approuvé à date**[[5]](#endnote-6) **:** Cliquez ici pour entrer le chiffre. | |
| **Dépenses cumulées**[[6]](#endnote-7) **:** Cliquez ici pour entrer le chiffre. | |
| **Taux d'absorption financière cumulée[[7]](#endnote-8) :** Cliquez ici pour entrer le chiffre.Click here to enter text. | |
| **Niveau d'absorption financière :** Sélectionnez une note.[[8]](#endnote-9) | |
| Si l'absorption financière n'est pas considérée comme étant « en bonne voie », veuillez formuler une explication identifiant les principales activités qui ont été retardées et les montants non dépensés correspondants, ainsi que les raisons de ce retard et les mesures prises pour garantir que l'absorption des dépenses sera en bonne voie au cours de la prochaine période de référence. | | |
| Cliquez pour saisir le texte. | | |
| **Analyse des écarts budgétaires pour la période de référence en cours** Indiquez ci-dessous : | | |
| i) Budget total approuvé pour la période de référence en cours | ii) Total des dépenses pour la période de référence en cours | iii) Explication de la sous-utilisation ou du dépassement des dépenses de plus de 10 %. |
| Cliquez ici pour entrer le chiffre. | Cliquez ici pour entrer le chiffre. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| **2.2 Performance de la gestion** | | |
| Veuillez donner une note ci-contre pour indiquer la performance du financement tout au long de la mise en œuvre en termes de **gestion**. Il s’agit des mesures de protection financière, de passation de marchés, sociale et environnementale, les dispositions de mise en œuvre et les autres obligations de gestion fiduciaire. | | **Niveau de performance de la gestion** : Sélectionnez une note.[[9]](#endnote-10) |
| Veuillez expliquer comment ces dispositions et responsabilités en matière de gestion ont affecté, de manière positive ou négative, la mise en œuvre du financement et l'obtention des résultats et réalisations. Indiquez les éventuels problèmes ou insuffisances liés à la gestion au cours de la période examinée, et la manière dont ils ont été/sont traités. Pourquoi ou pourquoi pas ? | | |
| Cliquez pour saisir le texte. | | |
| **2.3 Révisions du financement[[10]](#endnote-11)** | | |
| Le cas échéant – Expliquer :   1. Toute **révision mineure** du financement au cours de la période de référence, c'est-à-dire toute révision autre que celles soumises au Conseil ou au Secrétariat du GPE pour approbation. 2. Si le gouvernement et l'agent partenaire sont susceptibles de soumettre **une demande** de révision et/ou de prorogation (c'est-à-dire une révision non mineure ou importante) au GPE au cours des six prochains mois pour approbation. | | |
| Cliquez pour saisir le texte. | | |

|  |
| --- |
| **3. DONNÉES SUR LE SUIVI** |
| **3.1 Données sur les indicateurs du cadre de résultats** |
| Veuillez inclure l’intégralité du **cadre de résultats** dans une annexe ou en pièce jointe. Le cadre de résultats doit inclure les éléments suivants :   * Les valeurs des indicateurs de référence, de l’objectif final et des étapes par objectif et par composante/sous-composante. * Les valeurs cibles révisées (si la ou les valeurs cibles initiales ont été officiellement révisées en raison d'une restructuration ou de changements au cours de la mise en œuvre). * Le statut de la réalisation par rapport aux valeurs cibles pour l'année en cours. * Les raisons pour lesquelles les indicateurs n'ont pas été atteints ou ont été dépassés au cours de la période considérée. |
| **3.2 Données sur les chiffres globaux** |
| Veuillez fournir en annexe 3 les données relatives aux **trois chiffres globaux** du GPE :   * Achat et distribution de manuels scolaires * Enseignants formés * Salles de classe construites ou réhabilitées |
| **3.3 Données cumulatives sur les bénéficiaires** |
| Veuillez fournir en annexe 4 les données **cumulatives** relatives au nombre d'enfants et autres étudiants qui ont **­­directement participé aux activités du projet, reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date**. Si ces données ne sont pas disponibles, veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaire de l'annexe 4.  Veuillez également indiquer en annexe les valeurs désagrégées pertinentes par sous-groupes**, au minimum par sexe.** Si elles sont appropriées et disponibles, fournissez des valeurs ventilées par différents sous-groupes (enfants/étudiants handicapés, enfants/étudiants réfugiés, enfants/étudiants déplacés à l'intérieur de leur pays, enfants/étudiants non scolarisés et enfants/étudiants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées) et par niveau d'éducation. |

**Annexe 1 : Arbres de décision pour la note globale de l’état d’avancement et la note de l’état d’avancement au niveau des composantes/objectifs**

**1. Évaluation de l’état d’avancement global**

**PENDANT LA MISE EN ŒUVRE –** La note du **niveau global de l’état d’avancement** doit refléter le statut actuel et prendre en compte les trois éléments suivants :

* La note au niveau de la composante (inclus dans ce rapport)
* Le niveau d'absorption financière (inclus dans ce rapport)
* La note de la performance de la gestion (incluse dans ce rapport. Il s’agit de la gestion financière et du projet, de la passation de marchés, du suivi et évaluation, des exigences en matière de rapports financiers, toute autre exigence de conformité)

**Oui**. Dans quelle mesure les insuffisances et les retards entravent-ils la réalisation des principaux résultats du projet ?

Un ou plusieurs des trois éléments ci-dessus sont-ils jugés **insatisfaisants** (moyennement insatisfaisants, insatisfaisants ou très insatisfaisants), ou **en retard** ?

**Non**

Des insuffisances/retards **SIGNIFICATIFS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **incertaine**

Des insuffisances/retards **MAJEURS** compromettent la réalisation...

... et une solution est **peu probable**

Des insuffisances/retards **MINEURS**...

... et **presque tous** les principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

**Des insuffisances ou des retards limitent ou compromettent la réalisation d'au moins un résultat.**

... compromettent la réalisation, mais une solution est **probable**

**...** mais la **plupart** des principaux résultats devraient être atteints de manière efficace.

**Tous** les principaux résultats devraient être atteints ou dépassés de manière efficace.

*Note : Très Satisfaisant*

*Note : Très Insatisfaisant*

*Note : Insatisfaisant*

*Note : Moyennement Satisfaisant Satisfaisant*

*Note : Satisfaisant*

*Note : Moyennement Insatisfaisant*

Des insuffisances/retards **MODÉRÉS...**

**Résultats escomptés seront atteints de manière efficace**



**Annexe 2 : État d’avancement de la mise en œuvre du projet, par composante/objectif**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mise en œuvre des composantes/objectifs du projet au cours de la période de référence** | | |
| Veuillez sélectionner une note[[11]](#endnote-12) pour évaluer le **niveau de l’état d'avancement de chacune des composantes/objectifs du projet,** dans la mise en œuvre des activités prévues et l’obtention des résultats prévus du projet au cours de la période considérée. Décrivez également brièvement les **principales activités entreprises et les réalisations achevées.** | | |
| Composante/objectif | Niveau de l’état d’avancement pour la période de référence : | Brève description des principales activités entreprises et du niveau relatif de réussite des réalisations et résultats du projet prévus pour la période considérée : |
| Nom de la composante/objectif 1 :  Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composante/objectif 2 :  Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composante/objectif 3 :  Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |
| Nom de la composante/objectif 4 :  Cliquez ici pour saisir le texte. | Sélectionnez une note. | Cliquez ici pour saisir le texte. |

**(Ajoutez ou supprimez des composantes/objectifs selon les besoins).**

**Annex 3: Modèle de rapport sur les chiffres globaux**

**Instructions générales :**

1) À partir de l'année fiscale 2021, seuls les chiffres globaux réels atteints au cours d'une période considérée sont requis ; aucune cible annuelle ne sera demandée par la suite.

2) Si aucuns chiffres globaux ne figurent dans ce financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation ou uniquement quelques-uns, veuillez inscrire « sans objet » dans la ou les cases concernées.

3) Si un indicateur est mesuré en pourcentage, veuillez fournir les **valeurs numériques** qui ont été utilisées pour calculer le pourcentage. Si ces chiffres ne sont pas disponibles, veuillez fournir le pourcentage et l’indiquer dans la case « commentaires ».

**Définitions du GPE :**

**Manuels scolaires achetés et distribués.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de manuels scolaires qui ont été achetés et distribués par l'intermédiaire des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. « Les manuels scolaires » sont des livres conçus pour instruire les élèves dans des matières spécifiques, y compris les livres décrits comme du « matériel d'apprentissage ». Ils excluent les livres des bibliothèques scolaires ainsi que les romans et les livres à l'usage des enseignants (tels que les guides de programmes, les syllabus, et les guides et kits pour enseignants). Dans les cas où les livres sont désignés à la fois comme des livres à l'usage des enseignants et comme des livres conçus pour instruire les élèves, ils seront considérés comme des manuels scolaires aux fins de cet indicateur. Les données se réfèrent aux manuels qui ont été « distribués » aux écoles et qui ont été soit distribués aux élèves en prêt, soit conservés dans les écoles pour être utilisés en classe. Les données sur les manuels peuvent inclure des manuels en stock mais qui ne sont actuellement pas utilisés par les élèves.

**Enseignants formés.** Cet indicateur permet de suivre le nombre d'enseignants qui ont bénéficié d’une formation formelle et qui l’ont achevée, conformément aux normes nationales, par le biais des financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Les « enseignants » sont les professionnels de l'enseignement et de l'instruction qui sont directement impliqués dans l'enseignement aux élèves. Parmi eux figurent les enseignants titulaires, les enseignants spécialisés et les autres enseignants qui travaillent avec les élèves dans une salle de classe, en petits groupes dans une salle de ressources, ou dans le cadre d'un enseignement individuel à l'intérieur ou à l'extérieur d'une classe ordinaire. Le personnel enseignant et qui instruit exclut le personnel non professionnel qui aide les enseignants à dispenser l'enseignement aux élèves, comme les assistants d’enseignants et autres personnels paraprofessionnels. Le terme « formation » fait référence à la formation formelle des enseignants (initiale ou continue) conçue pour doter les enseignants des connaissances, de l'attitude, du comportement et des compétences nécessaires pour enseigner au niveau pertinent et accomplir leurs tâches efficacement.

**Salles de classe construites ou réhabilitées.** Cet indicateur permet de suivre le nombre de salles de classe qui ont été construites et/ou réhabilitées grâce aux financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation du GPE au cours de la période considérée. Dans le contexte de cet indicateur, les « salles de classe » sont des pièces dans lesquelles des activités d'enseignement et d'apprentissage peuvent avoir lieu. Il s'agit de structures physiques semi-permanentes ou permanentes qui peuvent être situées ou non dans une école. Le terme « réhabilité » peut être interprété différemment selon les contextes et peut être soumis à des normes différentes. Par conséquent, il faudra faire preuve de discernement pour déterminer si une structure réhabilitée (classe, bâtiment scolaire, etc.) est conforme ou non à des normes nationales ou autres qui sont acceptables et satisfaisantes pour l'entité chargée de la mise en œuvre. En général, ce terme signifie que la structure (classe, bâtiment, etc.) a été rénovée, entièrement ou partiellement, impliquant que la structure est mise aux normes.

**Remarque :** Pour les financements cofinancés, veuillez indiquer la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 50 % d'une activité de formation des enseignants, la proportion qui peut être attribuée au financement du GPE pour le nombre d'enseignants formés dans le cadre de cette activité sera de 50 %. Si l'unité d'analyse de l'indicateur est le nombre d'écoles et non de salles de classe, veuillez saisir un nombre estimé de salles de classe et fournir une explication dans la case des commentaires.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateurs du GPE** | **Nom(s) de l'indicateur tel(s) qu'il(s) figure(nt) dans le document de programme et le formulaire de requête.** | **Nombre réel atteint (pour toute la période du projet)**  **- Veuillez rendre compte de la situation en chiffres,** sans pourcentages, ni ratios.  **- Pour les projets cofinancés, veuillez fournir le chiffre pour l'ensemble du projet. Le Secrétariat du GPE le calculera au prorata de la proportion de la contribution du GPE attribuée à ce financement.** | **% attribué à ce financement (pour les financements cofinancés)** | **Commentaires** |
| **Achat et distribution de manuels scolaires** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |
| **Enseignants formés** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |
| **Salles de classe construites ou réhabilitées** | 1)... |  |  |  |
| 2)... |  |  |  |
| 3)... |  |  |  |

**(Ajoutez ou supprimez des indicateurs selon les besoins).**

**Annexe 4: Modèle de rapport cumulatif sur les enfants/autres étudiants bénéficiaires**

|  |
| --- |
| **Données cumulatives sur les enfants bénéficiaires** |
| Veuillez indiquer le nombre **cumulé** d'enfants d’âge scolaire (scolarisés et non scolarisés) et autres étudiants (adolescents ayant dépassé l'âge de la scolarité secondaire et apprenants adultes participant à l'éducation de base) qui ont **participé ­­directement aux activités du projet, qui ont reçu des incitations, ou bénéficié de services soutenus par le projet ou d’interventions du projet sur la période de mise en œuvre totale du financement à date.**  **Veuillez également fournir des valeurs cumulées désagrégées pertinentes par sexe (applicable à tous les financements).** Le cas échéant, il convient de fournir des valeurs désagrégées par sous-groupes variés et par niveau d'éducation. Le rapport des données sur les enfants/étudiants bénéficiaires est cumulatif, ce qui signifie que tous les bénéficiaires sont comptés comme un total courant, en additionnant tous les bénéficiaires depuis le début du financement jusqu'à la période de rapportage considérée. Les données sur les bénéficiaires doivent être collectées en utilisant les méthodes et les outils propres à chaque projet. Il est entendu que certaines données désagrégées ne seront collectées que si un projet cible expressément des sous-groupes spécifiques à travers ses interventions et utilise ses propres méthodes pour compter les enfants[[12]](#endnote-13) et autres[[13]](#endnote-14) bénéficiaires.  **NOTE:** Si ce financement accéléré est cofinancé, veuillez indiquer les chiffres pour l'ensemble du programme et indiquer la proportion qui peut être attribuée à la subvention du GPE. Par exemple, si la contribution financière du financement représente 40 % du programme qui est cofinancé par le GPE et d'autres donateurs, indiquez 40 % dans la section "% attribué à cette subvention". |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Préscolaire (facultatif) | Primaire (facultatif) | Secondaire (facultatif) | Autre  (facultatif) | **Total** | "% attribué à ce financement" |
| **Nombre cumulatif d'enfants et autres étudiants ayant bénéficié directement du projet :** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| **Dont filles/femmes:** | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiantshandicapés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants réfugiés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants déplacés à l'intérieur du pays (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants non scolarisés (facultatif) : | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Dont enfants/étudiants issus de minorités ethnoculturelles/ linguistiques marginalisées : précisez lesquelles (facultatif) | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. | Saisir le chiffre. |
| Veuillez fournir toute information utile sur les enfants bénéficiaires. Il peut s'agir par exemple de la définition employée par le projet pour un sous-groupe particulier (notamment une description plus granulaire de ces sous-groupes), de l'approche/outil utilisé pour calculer le nombre de bénéficiaires dans l'ensemble ou par sous-groupe, de toute limitation de l'approche/outil employé pour ce calcul, et des raisons pour lesquelles les données sur les enfants bénéficiaires ne sont pas disponibles. | | | | | | |
| Cliquez ici pour saisir le texte. | | | | | |  |

**NOTES**

1. La date de « démarrage » (début) est considérée comme la date à laquelle la mise en œuvre du financement a effectivement commencé, marquée par un événement défini dans la requête de financement. [↑](#endnote-ref-2)
2. Voir à l'**annexe 1** l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer une note globale de l’état d’avancement de la mise en œuvre. L'échelle est également la suivante : **Très Insatisfaisant –** Le financement présente des insuffisances majeures qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est peu probable. **Insatisfaisant –** Le financement présente des insuffisances significatives qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est incertaine. **Moyennement Insatisfaisant –** Le financement présente des insuffisances modérées qui limitent ou compromettent la réalisation d'un ou plusieurs résultats, mais une solution est probable. **Moyennement Satisfaisant –** Le financement devrait permettre de réaliser efficacement la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances modérées. **Satisfaisant –** Le financement devrait permettre d'atteindre presque tous les principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. **Très Satisfaisant –** Le financement devrait permettre d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#endnote-ref-3)
3. Les facteurs peuvent inclure, mais ne sont pas limités à : **la gestion du financement** (modalités de gestion, rôles et responsabilités, etc.); **la supervision du financement** (supervision fournie pendant la mise en œuvre, notamment l'identification rapide et proactive des problèmes et les mesures prises pour les résoudre, etc.) ; **les facteurs liés aux capacités** (capacités institutionnelles et organisationnelles, capacités liées aux ressources humaines et autres questions ayant un impact sur les capacités, etc.) ; **la gestion financière/les questions fiduciaires** (mécanismes adéquats de passation de marchés, de financement, de budgétisation et de gestion financière en place conformément aux politiques et procédures des agents partenaires, etc.) ; **le suivi et l’évaluation** (qualité des dispositions de suivi et d'évaluation, notamment la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du suivi et évaluation pour informer la gestion du financement et la prise de décision ; questions liées à la disponibilité des données, etc.) ; **la coordination, le partenariat et les processus participatifs** (principaux partenaires du projet, leurs rôles et leur engagement ; informations sur la fréquence et les raisons des consultations avec le groupe local des partenaires de l’éducation pendant la mise en œuvre du financement, etc.) ; **les facteurs externes, les facteurs indépendants de la volonté de l'agent partenaire et les circonstances imprévues** (changements macroéconomiques, situations de conflit et d’instabilité, catastrophes naturelles, changements dans l'engagement et le leadership du gouvernement, questions liées à la gouvernance et à la politique, difficultés techniques et logistiques imprévues, changements dans la portée du projet, etc.) ; et **tout autre difficulté et contrainte, ainsi que les facteurs** contribuant aux problèmes ou à la réussite de la mise en œuvre du financement. [↑](#endnote-ref-4)
4. Voir à l'**annexe 1** l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes de l’état d'avancement de la mise en œuvre au niveau des composantes/objectifs. [↑](#endnote-ref-5)
5. **Le budget approuvé** fait référence à la version du budget qui a été approuvée par le Conseil d'administration du GPE (ou le Comité compétent/le Secrétariat dans le cadre de leurs pouvoirs délégués) ou à la version révisée du budget qui a été dûment approuvée conformément aux dispositions relatives aux révisions spécifiées dans la politique applicable aux financements de mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation. [↑](#endnote-ref-6)
6. Les **dépenses** sont les montants payés par les partenaires de mise en œuvre ou les agents partenaires à des tiers pour des services fournis ou des biens livrés. Ces montants n’incluent pas les engagements, qui font référence au montant que les partenaires de mise en œuvre ou les agents partenaire ont l'obligation de payer sur la base de contrats signés et après une exécution satisfaisante du contrat. Les frais d'agence (qui ne font pas partie de l'allocation maximale du pays) doivent être exclus des dépenses cumulées. [↑](#endnote-ref-7)
7. Le **taux d'absorption financière** **cumulée** peut être calculé à l'aide de la formule suivante :

   Taux d’absorption financière cumulée (%)= (Dépenses cumulées)/(Budget à date) x 10 [↑](#endnote-ref-8)
8. **En Retard** - le taux d'absorption cumulé est inférieur à 75 %. **Légèrement en Retard** - le taux d'absorption cumulé est supérieur ou égal à 75 % mais inférieur à 90 %. **En Bonne Voie** - le taux d'absorption cumulé est supérieur ou égal à 90 %. [↑](#endnote-ref-9)
9. ***Très Insatisfaisant* –** Des insuffisances majeures dans la gestion de la performance du financement peuvent limiter ou compromettre la réalisation d'un ou plusieurs résultats et une solution est peu probable. ***Insatisfaisant* –** Desinsuffisances significatives dans la gestion de la performance du financement peuvent limiter ou compromettre la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement et une solution est incertaine. ***Moyennement Insatisfaisant* –** Des insuffisances modérées dans la gestion de la performance du financement peuvent limiter ou compromettre la réalisation d'un ou plusieurs résultats du financement, mais une solution est probable. ***Moyennement Satisfaisant* –** La gestion de la performance du financement permet au financement d'atteindre la plupart de ses principaux résultats de manière efficace avec des insuffisances modérées. ***Satisfaisant*** - La gestion de la performance du financement permet au financement d'atteindre presque tous ses principaux résultats de manière efficace, avec seulement des insuffisances mineures. ***Très Satisfaisant*** - La gestion de la performance du financement permet au financement d'atteindre ou de dépasser tous les principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances majeures. [↑](#endnote-ref-10)
10. Les révisions du financement sont régies par la *Politique applicable aux financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l’éducation* (<https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2021-09-gpe-politique-financements-mise-œuvre-pse.pdf?VersionId=giPyERp1fQA8SBumGxZKDL5SrnFIPpvM>). La politique décrit le processus d'approbation des différents types de révisions. Mentionner une révision dans le rapport de mise en œuvre ne dispense pas de suivre la procédure régulière. Selon la politique, il existe trois types de révisions pour les financements de mise en œuvre. Des **révisions mineures** entraînent une réallocation des fonds fiduciaires du GPE représentant moins de 10 % du montant total du financement, ne dépassant pas 5 millions de dollars. Elles ne nécessitent pas l'approbation du Conseil ou du Secrétariat du GPE. Des **révisions non mineures** entraînent un report de douze mois ou moins de la date de clôture initiale de la période de mise en œuvre du financement ; et/ou une réallocation à hauteur de 5 à 10 millions de dollars ou d’un montant représentant entre 10 et 25 % du montant total du financement, le montant le plus faible étant retenu ; et/ou l’ajout ou l’annulation de composantes ou de sous-composantes ; et/ou une augmentation ou une réduction de plus de 25 % du budget global du programme (lorsque le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation fait partie d'un programme cofinancé) ; et/ou tous changements au cadre de résultats ; et/ou tous changements aux modalités de mise en œuvre. L'approbation des révisions non mineures relève de l'autorité déléguée du Secrétariat. Des **révisions avec changements substantiels** entraînent un report de plus de douze mois de la date de clôture initiale de la mise en œuvre ; et/ou une réallocation à hauteur de plus de 10 millions de dollars ou d’un montant équivalant à 25% du montant total du financement des fonds fiduciaires du GPE, le montant le plus faible étant retenu ; et/ou des changements aux indicateurs et/ou aux moyens de vérification du décaissement de la part variable. L'approbation des révisions avec changements substantiels relève de la compétence du Conseil d'administration du comité des financements. [↑](#endnote-ref-11)
11. Voir à l'**annexe 1** l’arbre de décision pertinent pour aider à déterminer les notes de l’état d'avancement de la mise en œuvre au niveau des composantes/objectifs. L'échelle est également la suivante : ***Très Insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards majeurs qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat et une solution est peu probable. ***Insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards significatifs qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat et une solution est incertaine. ***Moyennement Insatisfaisant* –** La composante/objectif présente des insuffisances ou des retards modérés qui limitent ou compromettent la réalisation d’au moins un résultat, mais une solution est probable. ***Moyennement Satisfaisant*** - La composante/objectif devrait permettre d’atteindre de manière efficace la plupart de ses principaux résultats, avec des insuffisances ou des retards modérés. ***Satisfaisant* –** La composante/objectif devrait permettre d’atteindre de manière efficace presque tous ses principaux résultats, avec seulement des insuffisances ou des retards mineurs. ***Très Satisfaisant* -** La composante/objectif devrait atteindre ou dépasser tous ses principaux résultats de manière efficace, sans insuffisances ni retards majeurs. [↑](#endnote-ref-12)
12. Les définitions largement acceptées de ces sous-groupes sont fournies à titre de référence uniquement, car nous savons que les descriptions et les critères de mesure des sous-groupes dépendent du contexte : **Filles/femmes**: filles, adolescentes d’âge scolaire et autres étudiants. [**Enfants en situation de handicap**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/map/terms/176) : enfants d’âge scolaire présentant des déficiences, des limitations d'activité et des restrictions de participation. Une déficience est un problème de fonction ou de structure corporelle ; une limitation d'activité est une difficulté rencontrée par un individu dans l'exécution d'une tâche ou d'une action ; tandis qu'une restriction de participation est un problème rencontré par un individu dans son implication dans les situations de la vie courante. **Enfants** [**réfugiés**](https://www.unhcr.org/what-is-a-refugee.html): enfants d’âge scolaire qui ont fui la guerre, la violence, les situations de conflits ou les persécutions et qui ont traversé une frontière internationale pour trouver la sécurité dans un autre pays. **Enfants** [**déplacés à l'intérieur de leur pays**](https://emergency.unhcr.org/entry/250553/idp-definition) : enfants d’âge scolaire qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison de ou pour éviter les conséquences d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou causées par l'homme, et qui n'ont pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue. **Enfants** [**non scolarisés**](http://glossary.uis.unesco.org/glossary/en/home) : enfants d’âge scolaire qui ne sont pas scolarisés ou qui ne vont pas à l'école. Les enfants non scolarisés englobent à la fois les abandons scolaires et les enfants qui n'ont jamais été scolarisés. Ce deuxième groupe peut être constitué d'enfants scolarisés tardivement ou d'enfants qui n'iront jamais à l'école. **Enfants issus de** [**minorités**](https://www.ohchr.org/EN/Issues/Minorities/Pages/internationallaw.aspx) **ethnoculturelles/linguistiques marginalisées** : enfants d'âge scolaire issus d'un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres - ressortissants de l'État - possèdent des caractéristiques linguistiques différentes de celles du reste de la population. [↑](#endnote-ref-13)
13. La catégorie "Autres" comprend les étudiants au-delà de l'âge scolaire du préprimaire au secondaire qui ne sont pas déjà inclus (les adolescents non scolarisés et les apprenants adultes participant à l'éducation non formelle). [↑](#endnote-ref-14)